

Bruxelles le 19 mai 1982

---

Note BIO COM (82) 220 aux Bureaux Nationaux  
cc aux Membres du Groupe

---

Reunion de la Commission

---

432  
441,2(132)

1. RESULTATS DE LA REUNION MINISTERIELLE DE DIMANCHE ET LUNDI ET  
DU CONSEIL AGRICOLE DE LUNDI ET MARDI

---

Le President Thorn d une part, MM. Dalsager et Davignon d autre part, ont expose les resultats des travaux des reunions de Luxembourg et Bruxelles, sur l embargo Falklands, la contribution budgetaire britannique et l adoption du paquet agricole (voir BIO 213 et suite, 215 et suites).

La Commission est convenue que M. Dalsager ferait une conference de presse aujourd'hui a 12 h. sur l adoption et la mise en vigueur des reglements agricoles 82/83.

Voir BIO 215 et suites et BIO 221 de ce jour.

2. Action speciale en faveur du developpement economique et  
social en Amerique centrale.

---

Le Conseil europeen des 29 et 30 mars s etait penche sur la situation en Amerique Centrale, et avait marquee la preoccupation que lui inspirait l accroissement continu des tensions dans la region, en raison notamment des "graves problemes economiques" et des "inegalites sociales". Les chefs d'etat avaient souhaite qu en consequence la Communaute et les Etats membres renforcent dans la mesure du possible, leur aide aux pays d Amerique centrale.

C est en partant de ces orientations que la Commission propose au Conseil une "action speciale" en faveur du developpement economique et social en Amerique centrale.

- Action speciale : il s agit, a ce stade, d une action limitee a l annee 1982 qui ne prejuge pas les orientations a plus long terme de l action communautaire.

- Action en faveur de l Amerique centrale : les aides seront destinees d une part aux pays du marche commun central-americaain (Costa Rica, Nicaragua, Honduras, Salvador, Guatemala), d autre part a Haiti et St. Domingue, ce qui permet avec les moyens dont dispose deja la Communaute dans les Caraibes, au titre de la Convention de Lome, de couvrir l essentiel de la region.

- Les moyens financiers supplementaires proposes par la Commission sont evalues a 65 MECU, montant qui devrait etre engage cette annee encore et serait impute au budget rectificatif 1982. Ce programme s ajoute bien entendu aux aides "normales" recues aussi bien de la Communaute que des Etats membres qui represente environ 150 MECU par an, soit 30 % de l aide publique recue par ces pays. La Commission propose en outre une coordination plus pousse des aides, en premier lieu avec les Etats membres, mais egalement avec les autres bailleurs de fonds.

- Destination du programme.

L'analyse de la situation économique et des problèmes de développement des pays de la région permet de constater que la source principale de déstabilisation se trouve dans la structure du secteur rural. La Commission propose en conséquence que les aides soient destinées en premier lieu à ce secteur, notamment

dans le cadre des programmes de réforme agricole. Des aides seraient accordées également à l'importation de biens nécessaires à la relance de la production, que ces biens proviennent de la CEE ou du bassin des Caraïbes.

3. Memorandum grec  
-----

La Commission a eu une première discussion d'orientation sur les suites à donner au memorandum grec. Elle poursuivra ses travaux à ce sujet, dans le cadre des traités existants, des mécanismes actuels et proposés, en vue de la préparation d'un rapport au Conseil des Ministres et du Conseil européen de juin prochain.

4. Pêche  
-----

La Commission a décidé aujourd'hui de proposer au Comité de gestion de maintenir jusqu'à la fin du mois de juillet, le montant actuel des restitutions à l'exportation de maquereaux congelés, c'est-à-dire 4,75 ECUS/100 kg nets. À partir du 1<sup>er</sup> août 1982, la Commission a l'intention de proposer de procéder à une réduction des restitutions à l'exportation de l'ordre de 10 %.

Amitiés

Manuel Santarelli, comeur 17h30

